



**SNUipp-FSU 67**  
10, rue de Lausanne  
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15

Mail : [snu67@snuipp.fr](mailto:snu67@snuipp.fr)

Site internet : <http://67.snuipp.fr/>

Page Facebook: <http://www.facebook.com/snuipp67>

Page Twitter : <http://twitter.com/snuipp67>



## **CAPD du 25 juin 2015 : Compte rendu du SNUipp-FSU 67**

La CAPD de ce jour était présidée par Mme Weltzer, IA-DASEN du Bas-Rhin.

### **1. Ordre du jour**

- Deuxième phase du mouvement 2015
- Nominations sur postes à profil
- Questions diverses

### **2. Déclarations liminaires**

- Déclaration liminaire intersyndicale, concernant le Conseil Départemental de Formation
- Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 67

Voir les documents annexes en pdf.

### **3. Deuxième phase du mouvement 2015.**

Le contrôle des fiches de suivi exercé par les élu-es du personnel a permis de faire rectifier des barèmes avant la tenue de la CAPD. Quelques modifications risquent encore d'intervenir après la CAPD.

Les collègues qui nous avaient transmis leur fiche de suivi ont été prévenus dès la sortie de la CAPD. Si vous souhaitez que nous suivions votre dossier pour la phase manuelle, il est encore temps de nous faire parvenir la fiche de suivi.

### **4. Nominations sur des postes à profil.**

Encore et encore... l'inflation continue ! Le SNUipp-FSU 67 a rappelé son opposition aux postes à profil, qui créent un jeu de chaises musicales et laissent vacantes des directions d'écoles à quelques jours de la fin de l'année scolaire. En outre, les critères énoncés par l'administration sont opaques à souhait : il serait plus honnête d'avouer que le fait du prince détermine les choix.

Un poste à profil, même obtenu à titre provisoire, prime sur un poste obtenu à titre définitif dans le cadre du mouvement.

- ENSEIGNANT CHARGE DE MISSION AVSI-CDO - IEN ASH : **NOEPEL Mike**, à titre provisoire
- ENSEIGNANT REFERENT SECTEUR STRASBOURG CENTRE 1 - IEN ASH : **MAZQUIARAN Christel**, à titre définitif
- ENSEIGNANT EN ULIS COLLEGE REMBRANDT BUGATTI MOLSHEIM : **WEISS Gérard**, à titre définitif
- ENSEIGNANT ULIS AU COLLEGE JEAN JACQUES WALTZ DE MARCKOLSHEIM - IEN ASH : **PERNOT Alexandra**, à titre provisoire
- ENSEIGNANT-EDUCATEUR A L'EREA ILLKIRCH GRAFFENSTADEN - IEN ASH : **HAESSIG Jérémy**, à titre provisoire
- ENSEIGNANT D'ENSEIGNANT A L'EREA ILLKIRCH GRAFFENSTADEN - IEN ASH : /
- ENSEIGNANT CLIS AUTISME - EE MONNAIE - IEN ASH : **SALIVE Eric**, à titre provisoire
- DEMI-POSTE D'ENSEIGNANT DU 1ER DEGRE - MAISON D'ARRET - IEN ASH : **LELONG Meriem**, à titre provisoire
- ENSEIGNANT ITEP LES MOUETTES STRASBOURG - IEN ASH : **GRASSLER Anne-Karin**, à titre définitif
- CHARGE DE MISSION TROUBLES SPECIFIQUES DES APPRENTISSAGES - IEN ASH : **HAM-SCHMIDT Géraldine**, à titre provisoire
- DIRECTION DE L'E.E. HOHBERG STRASBOURG - IEN STRASBOURG 9 : **THOMAS Véronique**, à titre définitif
- DIRECTION A L'EE ERCKMANN CHATRIAN - IEN STRASBOURG 4 : **SCHMITT Fabienne**, à titre définitif
- DIRECTION A L'EE DU CENTRE A ILLIRCH-GRAFFENSTADEN - IEN STRASBOURG 1 : **BERGER Francis**, à titre définitif
- DIRECTION A L'EM VAUBAN STRASBOURG - IEN STRASBOURG 9 : **ZIMMERMANN Sonia**, à titre définitif
- DIRECTION A L'EE LOUVOIS STRASBOURG - IEN STRASBOURG 9 : **HEITZMANN Alain**, à titre définitif

- DIRECTION A L'EE DU CONSEIL DES XV - IEN STRASBOURG 11 : **ALLEMAND Alain**, à titre définitif
- DIRECTION A L'EE REUSS 2 - IEN STRASBOURG 3 : **DURAND Guillaume**, à titre définitif
- CONSEILLER PEDAGOGIQUE DE LA CIRCONSCRIPTION D'ERSTEIN : **FISCHER Frédéric**, à titre définitif
- CONSEILLER PEDAGOGIQUE DE LA CIRCONSCRIPTION DE WISSEMBOURG : **MARTINEZ-TROADEC Marie**, à titre définitif
- CONSEILLER PEDAGOGIQUE DE LA CIRCONSCRIPTION D'OBERNAI : **VILMEN Fatima**, à titre définitif
- CONSEILLER PEDAGOGIQUE DE LA CIRCONSCRIPTION DE STRASBOURG 11 : **BIANCO Caroline**, à titre définitif
- CONSEILLER PEDAGOGIQUE SCIENCES – TECHNOLOGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE - STRASBOURG 6 (2 postes) : **ZIMMERMANN Pascale** et **SAGER Raphaël**, à titre définitif
- ENSEIGNANT PLUS DE MAITRES QUE DE CLASSES - GS REUSS 1 ET 2 - IEN STRASBOURG 3 : **VALENTIN Adèle**, à titre définitif
- ENSEIGNANT PLUS DE MAITRES QUE DE CLASSES - GS STOCKFELD - IEN STRASBOURG 3 : **GARCIA Raphaël**, à titre définitif
- ENSEIGNANT PLUS DE MAITRES QUE DE CLASSES - EE JACQUELINE – REP TRUFFAUT - IEN STRASBOURG 5 : **SAUTER Elodie**, à titre définitif
- COORDONNATEUR EP RESEAU ROUGET DE LISLE A SCHILTIGHEIM - IEN STRASBOURG 6 : **RAGOT Olivier**, à titre définitif
- COORDONNATEUR EP RESEAU LAMARTINE BISCHHEIM - IEN STRASBOURG 6 : **LOECHLEITER Caroline**, à titre définitif
- COORDONNATEUR EP RESEAU MAUROIS BISCHWILLER - IEN STRASBOURG 7 : **GASSER Karine**, à titre définitif
- ENSEIGNANT MAITRE G – RASED EE KARINE – IEN STRASBOURG 5 : **CASTAING Sylvie**, à titre définitif
- ENSEIGNANT MAITRE G – RASED EE CHARLES WURTZ – IEN STRASBOURG 5 : **EDEL Fabienne**, à titre définitif

## 5. Questions diverses

### Information des services de la DSDEN :

- Création d'une nouvelle école à Donnenheim, en conséquence fermetures des écoles maternelle de Donnenheim, élémentaire de Bilwisheim, primaire de Mittelschaeffolsheim et élémentaire d'Olwisheim (circonscription Haguenau sud)
- Création d'une nouvelle école intercommunale à Rosteig, en conséquence fermetures des écoles primaires de Rosteig, Puberg, Hinsbourg et Frohmuhl. Une fermeture de poste à la clé.(circonscription Vosges du Nord)

### Nombre de postes profilés :

- 2012 : 224 postes à profil, qui correspondent à 223 ETP (Equivalent Temps Plein)
- 2013 : 333 postes à profil, qui correspondent à 329,75 ETP
- 2014 : 354 postes à profil, qui correspondent à 344,75 ETP

### Cumul d'activités :

Les demandes de cumul d'activité remontent par les IEN, avant d'être traitées dans les services de la DSDEN. Ces demandes sont traitées en fonction des activités recensées dans l'article 2 du décret n°2007-658 du 2 mai 2006. Si un collègue estime qu'il est lésé, il peut saisir la commission de déontologie, au niveau ministériel.

### Directeurs des petites écoles qui n'ont pas encore bénéficié de leurs journées de décharge en cette fin d'année :

Le surnombre de la rentrée sera utilisé pour donner immédiatement ces jours de décharge à la rentrée. Il est prévu que les journées non attribuées cette année scolaire soient reportées à la rentrée.

### INEAT/EXEAT :

Le département du Bas-Rhin est dans une situation de surnombre depuis quelques années. Les services de la DSDEN ont émis un avis favorable à toutes les demandes d'exeat sauf une (collègue dans le bilingue, dont le refus est justifié par l'administration pour raisons de services). Pour le moment, aucun chiffre n'est connu en ce qui concerne les INEAT.

### Affectation des stagiaires :

La réunion qui nommera les jeunes collègues lauréats du concours se tiendra mardi 7 juillet.

### Gestion des 9 journées de pondération pour les collègues exerçant dans le REP+ préfigurateur Erasme :

Dans l'ensemble, les actions engagées ont toutes été compensées.

Le temps de formation a été organisé en 2 temps :

- un temps de formation pris en charge par l'IEN, en 2 x 2 jours de formation, remplacé, sur temps de classe
- un temps de formation laissé à la gestion de la direction d'école, qui a fait remonter à l'IEN un récapitulatif pour le rattrapage des 9 journées de pondération